ANNEXE 2

Nom:

EL KTIBI

Modèle de formulaire pour la déclaration en vue d'une publication sur le site internet de chaque commune

Déclaration faite en exécution de l'article 7, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Prenom: Anmed
Numéro national :
Adresse :
1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) ¹ 1 y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu
1 y compris pour ceux pour lesqueis un conge politique a été obtenu
MANDATS 2022
VILLE DE BRUXELLES – Echevin
Intercommunale d'inhumation, scrl – membre du CA
I.R.I.S (Interhospitalière Régionale des Infrastructures de Soins) - Str. Faîtière – membre AG pour la Ville
IRIS - HUDERF (Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola) - membre AG pour la Ville
SERVICE D'AIDE AUX SENIORS BRUXELLOIS asbl - membre AG
ZONE DE POLICE BRUXELLES Capitale IXELLES – membre du Conseil de Police

FONCTIONS 2022
Par fonction, on entend l'occupation d'un emploi, l'exercice d'une mission ou la fourniture de prestations de travail, sous la forme d'un contrat de travail salarié ou assimilé, d'un arrêté, d'une convention ou d'un contrat de services, au sein d'une structure ou d'un organisme soumis à la législation sur les marchés publics.
<u>Néant</u>
FONCTIONS DÉRIVÉES 2022
TONCHONS DEMVELS 2022
On entend par " fonction dérivée " toute fonction exercée de droit par un mandataire public visé à l'article 2 en raison de son mandat électif ou exécutif, d'un mandat pour lequel il a été désigné au sein d'une instance internationale, d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local, d'une fondation ou de tout autre organisme privé, public ou mixte dont un ou plusieurs administrateurs sont nommés par le Gouvernement et/ou le Collège réuni, ou encore d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure soumise à la législation sur les marchés publics.
On entend par "fonction dérivée " toute fonction exercée de droit par un mandataire public visé à l'article 2 en raison de son mandat électif ou exécutif, d'un mandat pour lequel il a été désigné au sein d'une instance internationale, d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local, d'une fondation ou de tout autre organisme privé, public ou mixte dont un ou plusieurs administrateurs sont nommés par le Gouvernement et/ou le Collège réuni, ou encore d'un mandat ou d'une fonction au sein de
On entend par "fonction dérivée " toute fonction exercée de droit par un mandataire public visé à l'article 2 en raison de son mandat électif ou exécutif, d'un mandat pour lequel il a été désigné au sein d'une instance internationale, d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local, d'une fondation ou de tout autre organisme privé, public ou mixte dont un ou plusieurs administrateurs sont nommés par le Gouvernement et/ou le Collège réuni, ou encore d'un mandat ou d'une fonction au sein de
On entend par " fonction dérivée " toute fonction exercée de droit par un mandataire public visé à l'article 2 en raison de son mandat électif ou exécutif, d'un mandat pour lequel il a été désigné au sein d'une instance internationale, d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local, d'une fondation ou de tout autre organisme privé, public ou mixte dont un ou plusieurs administrateurs sont nommés par le Gouvernement et/ou le Collège réuni, ou encore d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure soumise à la législation sur les marchés publics. Asbl BRISSI -BRUXELLES SOLIDARITE INTERNATIONALE- Président du CA de droit en qualité d'Echevin de la
On entend par " fonction dérivée " toute fonction exercée de droit par un mandataire public visé à l'article 2 en raison de son mandat électif ou exécutif, d'un mandat pour lequel il a été désigné au sein d'une instance internationale, d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local, d'une fondation ou de tout autre organisme privé, public ou mixte dont un ou plusieurs administrateurs sont nommés par le Gouvernement et/ou le Collège réuni, ou encore d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure soumise à la législation sur les marchés publics. Asbl BRISSI -BRUXELLES SOLIDARITE INTERNATIONALE- Président du CA de droit en qualité d'Echevin de la Solidarité internationale Président du Conseil consultatif de la Solidarité internationale, en qualité d'Echevin de la Solidarité
On entend par " fonction dérivée " toute fonction exercée de droit par un mandataire public visé à l'article 2 en raison de son mandat électif ou exécutif, d'un mandat pour lequel il a été désigné au sein d'une instance internationale, d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local, d'une fondation ou de tout autre organisme privé, public ou mixte dont un ou plusieurs administrateurs sont nommés par le Gouvernement et/ou le Collège réuni, ou encore d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure soumise à la législation sur les marchés publics. Asbl BRISSI -BRUXELLES SOLIDARITE INTERNATIONALE- Président du CA de droit en qualité d'Echevin de la Solidarité internationale Président du Conseil consultatif de la Solidarité internationale, en qualité d'Echevin de la Solidarité

2. **Rémunérations et avantages** de toute nature ² qui découlent des **mandats** visés aux tirets 1er à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1er, alinéa 2, des **fonctions dérivées de ces mandats** visées au 6ème tiret de l'article 3, § 1er, alinéa 2 ⁴, **accompagnées des fisches fiscales**

RÉMUNÉRATIONS 2022	MONTANTS 2022
³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce	Revenus 2022
compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et	selon fiches
avantages de toute nature découlant de l'exercice :	fiscales
1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire	<u></u>
ou communal ;	
2. d'un mandat exécutif ;	
3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;	
4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional,	
bicommunautaire ou local ;	
5. d'un mandat au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la	
législation sur les marchés publics ; 6. d'un mandat ⁽⁴⁾ dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation	
du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.	
4 électives ou non	
CICCLIVES OU NON	
Echevin de la Ville de Bruxelles –	
Rémunération 2022 exprimée en brut imposable hors ATN selon fiche fiscale :	109.483,90 €
SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE DE l'INHUMATION – exercé à titre gratuit	0€
IRIS-HUDERF – membre AG - exercé à titre gratuit	0€
I.R.I.S (Interhospitalière Régionale des Infrastructures de Soins) - Str. Faîtière – membre	0€
AG pour la Ville (depuis 2/10/2019) exercé à titre gratuit Conseil de police - exercé à titre gratuit	0€
Conseil de police - exerce a titre gratuit	J€
Pension – Parlement Bruxellois	53.725,75€
Pension – SPF Pensions	3.053,38€
Les autres mandats et mandats dérivés sont des mandats non rémunérés	,
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	
	MONTANTS 2022
² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du	selon fiches
Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au	<u>fiscales</u>
titre de l'activité professionnelle.	
Ville de Bruxelles – ATN Véhicule, GSM et ICT relatifs à des prestations 2022 :	1.307,23 €

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ - 2022	
AUTRES ACTIVITES EXERCEES A TITRE PRIVE - 2022	
Add Discounting to Discounting	
Asbl Démocratie Plus : Président	

4. **Rémunérations** perçues pour l'exercice d'une **fonction** visée au 5_{ème} tiret de l'article 3, § 1_{er} 5, **et** les rémunérations 6 perçues pour **l'exercice d'une activité reprise sous le littera b)** 7 pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration 8

- ⁸ Seules les **catégories de revenus** suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :
- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS 2022
⁵ Il s'agit d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.	Voir catégories de revenus (supra)
néant	
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b) 7 autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.	MONTANTS 2022
6 Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus	Voir catégories de revenus (supra)
néant	

Fait à Bruxelles

Nombres d'annexes : 3 fiches fiscales

Signature : Ahmed EL KTIBI